

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE**

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	38
VOTANTS	49

CONVOCATION

Datée	Du 21/03/25
Affichée	le 21/03/25

OBJET

**Budget annexe PSLA –
Approbation du compte
administratif et des résultats
2024**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

SÉANCE DU 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi vingt-sept mars à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le vingt et un mars 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE.

Monsieur Didier PITOU a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Jacky DE TAEVERNIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Philippe THOURET a donné pouvoir à Philippe CROTEAU
Edith LEROY a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER
Lionel GONNET a donné pouvoir à Didier COUSIN
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Serge DELAVALLÉE a donné pouvoir à Isabelle CLOUCHÉ
François HUREL a donné pouvoir à Pierre DUFAY
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Dominique NETZER
Joël BRUNET a donné pouvoir à Jacky DE TAEVERNIER

Représenté : Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE

Absents excusés : Pascal SUARD, Nadège TROUILLET, Virginie VIOLET,
Jean SELLIER

Absentes : Alexandra DEPARIS-AUBRIOT, Nathalie REBAULT

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20250327-2025-03-27-069-BF
Date de télétransmission : 03/04/2025
Date de mise en ligne : 03/04/2025

Ce budget comprend les pôles de santé de L'Aigle, Moulins la Marche, la Ferté Fresnel et Aube.

Fonctionnement :

La subvention d'équilibre s'est élevée à 198 000 € contre 170 000 € en 2024 et 145 000 € en 2023, en raison notamment de la mise en amortissement des travaux des nouveaux pôles (net de subventions), d'une hausse des fluides (électricité et pellets) et du coût d'entretien du système de chauffage, en particulier au PSLA de L'Aigle.

Les recettes de locations, perçues à hauteur de 160 000 € environ sont supérieures à la prévision budgétaire, car elles intègrent une partie de refacturations des charges sur l'année précédente, en hausse en raison des fluides notamment. A noter toutefois, une vacance qui demeure importante pour la partie « généralistes » du PSLA de L'Aigle.

Les dépenses courantes (fluides, maintenance et entretien, ménage, espaces verts) se sont élevées à environ 130 000 € à un niveau inférieur à la prévision.

Investissement :

Aucun fait marquant en section d'investissement, en dehors d'engagement en dépenses pour des études relatives à l'extension du pôle de Moulins la Marche, dont une partie est en « reste à réaliser ».

La section d'investissement intègre la cession d'un appartement au PSLA de L'Aigle, qui contribue à hauteur de 85 000 € au résultat d'investissement.

Un appartement demeure en vente sur le PSLA de L'Aigle

Le détail des réalisations 2024 par chapitre pour les deux sections est reporté ci-dessous.

BUDGET PSLA 2024	Chapitre voté	Libellé	Total budget après DM	Total réalisations	Ecart
	(C)011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	162 257,00	129 196,95	-33 060,05
	(C)042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	277 000,00	354 784,11	77 784,11
	(C)65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 100,00	836,40	-5 263,60
	(C)66	CHARGES FINANCIERES	40 298,00	38 410,10	-1 887,90
Total Dépenses			485 655,00	523 227,56	37 572,56
	(C)002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	42 975,00	0,00	-42 975,00
	(C)042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	100 600,00	99 507,08	-1 092,92
	(C)70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 000,00	1 776,73	776,73
	(C)74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	198 000,00	0,00	-198 000,00
	(C)75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	143 080,00	361 588,22	218 508,22
	(C)77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	85 460,56	85 460,56
Total Recettes			485 655,00	548 332,59	62 677,59
Solde Fonctionnement				25 105,03	25 105,03
	(C)040	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	100 600,00	99 507,08	-1 092,92
	(C)041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 790 000,00	1 787 819,46	-2 180,54
	(C)16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	125 000,00	124 156,68	-843,32
	(C)21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 300,00	3 145,17	-15 154,83
	(C)23	IMMOBILISATIONS EN COURS	266 659,00	3 900,00	-262 759,00
Total Dépenses			2 300 559,00	2 018 528,39	-282 030,61
	(C)001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	68 559,00	0,00	-68 559,00
	(C)040	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	277 000,00	354 784,11	77 784,11
	(C)21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	165 000,00	0,00	-165 000,00
	(C)23	IMMOBILISATION EN COURS	1 790 000,00	1 787 819,46	-2 180,54
Total Recettes			2 300 559,00	2 142 603,57	-157 955,43
Solde Investissement			0,00	124 075,18	124 075,18

Les résultats du compte administratif sont les suivants

BUDGET PSLA		
Résultats du compte administratif	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	523 227,56	2 018 528,39
Recettes de l'exercice	548 332,59	2 142 603,57
Résultat de l'exercice	25 105,03	124 075,18
Résultat antérieur reporté	42 975,00	68 559,35
Résultat cumulé	68 080,03	192 634,53
Restes à réaliser - dépenses		11 150,00
Restes à réaliser - recettes		0,00
Résultat des restes à réaliser		-11 150,00
Besoin d'autofinancement de la section d'investissement		0,00

Monsieur Le Président quitte la salle au moment du vote.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE**, le compte administratif 2024 et les résultats du budget annexe PSLA proposés ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le - 3 AVR. 2025
Publié en ligne le - 3 AVR. 2025
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER

